

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 03499

Numéro SIREN : 843 227 471

Nom ou dénomination : A.W.WATER-SPORT

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2022 sous le numéro de dépôt 1014

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 15
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	4 893	1 357	3 536	661
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
Comptes de Régularisation	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total II	4 893	1 357	3 536	661
	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes de Régularisation	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	1 918		1 918	15 838
	Autres créances	2 345		2 345	1 416
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	11 848		11 848	29 208
	Charges constatées d'avance (3)				
	Total III	16 111		16 111	46 461
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	21 004	1 357	19 647	47 123

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 15
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	Réserves		
	Réserve légale	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	6 469	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 456-	13 569
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	3 112	14 569
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		20 000
	Provisions pour charges		
	Total III		20 000
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	3 470	2 884
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 773	399
	Dettes fiscales et sociales	11 291	9 271
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	16 534	12 554
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	19 647	47 123

(1) Dont à moins d'un an

16 534

12 554

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 15
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 536	661
21830000	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	4 893	1 065
28183000	AMORT MATERIEL BUREAU ET INFOR	1 357	404
Total II		3 536	661
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 918	15 838
41100000	CLIENTS	1 488	
41810000	CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	430	15 838
AUTRES CREANCES		2 345	1 416
44562000	TVA DED SUR IMMO	1	
44566000	TVA DEDUCTIBLE	131	127
44567000	CREDIT DE TVA		1 289
44583000	REMB CREDIT TVA	2 214	
DISPONIBILITES		11 848	29 208
51200000	BANQUE POPULAIRE	11 848	29 208
Total III		16 111	46 461
TOTAL GÉNÉRAL		19 647	47 123

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 15
CAPITAL	1 000	1 000
10100000 CAPITAL	1 000	1 000
RESERVE LEGALE	100	
10610000 RESERVE LEGALE	100	
AUTRES RESERVES	6 469	
10680000 AUTRES RESERVES	6 469	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	4 456	13 569
Total I	3 112	14 569
PROVISIONS POUR RISQUES		20 000
15110000 PROVISION POUR LITIGES		20 000
Total III		20 000
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	3 470	2 884
45500000 C/C ANTOINE WEISS	3 470	2 884
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 773	399
40100000 FOURNISSEUR	1 773	399
DETTE FISCALES ET SOCIALES	11 291	9 271
42100000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES		3 000
43100000 SECURITE SOCIALE	3 738	1 742
43702000 MUTUELLE VIASA	220	220
43703000 KLESIA		1 830
44400000 ETAT IS A PAYER		2 395
44863000 CHARGES A PAYER	333	84
45700000 DIVIDENDES A VERSER	7 000	
Total IV	16 534	12 554
TOTAL GÉNÉRAL	19 647	47 123
Certifié conforme par le président 		

Désignation de l'entreprise SASU A.W. WATER-SPORTNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 214 Rue Louis Lépine34000 MONTPELLIERNuméro SIRET *

8	4	3	2	2	7	4	7	1	0	0	0	1	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1	2
---	---

Durée de l'exercice précédent *

1	5
---	---

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 0		3 1 1 2 2 0 1 9	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	1 357	3 536	661	
	Immobilisations financières * (1)	040	042				
Total I (5)		044	048	1 357	3 536	661	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	1 918	15 838		
	Clients et comptes rattachés*						
	Autres * (3)	072	074	2 345	1 416		
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	11 848	29 208		
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	16 111	46 461		
Total général (I+II)		110	112	1 357	19 647	47 123	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131	132	6 469			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		(4 456)	13 569		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		3 112	14 569		
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		20 000		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 773	399		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	3 470	12 155		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176		16 534	12 554		
Total général (I + II + III)		180		19 647	47 123		
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 827		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



SASU A.W. WATER-SPORT

214 Rue Louis Lépine

34000 MONTPELLIER

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

certifié conforme par le président

SASU A.W. WATER-SPORT

214 Rue Louis Lépine

34000 MONTPELLIER

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail bilan</i>	6 et 7
- <i>Détail Compte de résultat</i>	8 et 9
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	10 et 11
- <i>Liasses 2033-A à 2033-F</i>	12 à 19

RSM MEDITERRANEE

100 Avenue Alfred Sauvy

CS80050

34470 PEROLS

+33 (0)4 99 52 88 40



RSM MEDITERRANEE
100 Avenue Alfred Sauvy
34470 PEROLS
Tel: +33 (0)4 99 52 88 40
sofira@rsmfrance.fr
www.rsmfrance.fr

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SASU A.W. WATER-SPORT
214 Rue Louis Lépine
34000 MONTPELLIER

relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	19 647 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	13 688 Euros
- Résultat net comptable,	(4 456) Euros

Fait à PEROLS
Le 18/04/2021

BOUZERAN Gilles
EXPERT COMPTABLE



RSM

COMPTES ANNUELS



DOSSIER FISCAL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SASU A.W. WATER-SPORT		214 Rue Louis Lépine	
SIRET	8 4 3 2 2 7 4 7 1 0 0 0 1 1	34000 MONTPELLIER	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	20 747
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs ☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
RSM MEDITERRANEE 100 Avenue Alfred Sauvy CS 80050 34470 PEROLS Tél: +33 (0)4 99 52		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 13/05/2021 Lieu MONTPELLIER
N° d'agrément du CGA/OMGA/Viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
			Signature WEISS ANTOINE
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2021

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES				
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	20 287	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : SASU A.W. WATER-SPORT

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
AIDES COVID-19		16 291
Total des déductions diverses	350	16 291

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SASU A.W. WATER-SPORTNéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 065	472	3 827	474		476	4 893	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	1 065	492	3 827	494		496	4 893	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	4 04	562	953	564		566	1 357	
TOTAL		570	4 04	572	953	574		576	1 357	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SASU A.W. WATER - SPORTNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	20 000	622		624	20 000	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	20 000	682		684	20 000	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	20 747
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	20 747

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 761
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

31/12/2020

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : SASU A.W. WATER-SPORT				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024	
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2021
Page 19

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 4 3 2 2 7 4 7 1 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A.W. WATER-SPORT

ADRESSE (voie) 214 Rue Louis Lépine

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique WEISS Prénom(s) ANTOINE

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 220791 N° Département 34 Commune MONTPELLIER Pays FR

Adresse : N° 26 Voie RUE ST ANNE

Code postal Commune MONTPELLIER Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SASU A.W. WATER-SPORTdu 01/01/2020Adresse 214 Rue Louis Léprie 34000 MONTPELLIERau 31/12/2020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 €
par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE

(v. notice ① :

Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ⑩	- de l'exercice ⑩
- de l'exercice précédent ⑪	- de l'exercice précédent ⑩

Nom et qualité du signataire

WEISS ANTOINE
PRESIDENT

A MONTPELLIER

le 13/05/2021

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

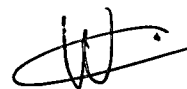
SAS WATER SPORT
214 RUE LOUIS LEPINE
34000 MONTPELLIER
RCS MONTPELLIER : 843 227 471

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT
SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE
COMMERCE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Monsieur Antoine WEISS
Président
Associé Unique



SAS WATER SPORT
214 RUE LOUIS LEPINE
34000 MONTPELLIER
RCS MONTPELLIER : 843 227 471

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2021

Monsieur Antoine WEISS, associé unique et Président de la SAS WATER SPORT, a conformément aux dispositions légales et statutaires, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice :

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2020, notre Société a continué son activité de commerce de détail d'article de sports de glisse.

Ce second exercice fait ressortir un déficit à 4 456 euros lié surtout aux difficultés de la période COVID.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 31 décembre 2020, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement :

La Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

L'objectif pour l'exercice en cours est le développement du chiffre d'affaires et la reprise après la période COVID.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats :

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 13.688 euros.

Il s'agit du deuxième exercice qui a été lourdement impacté par le COVID.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 30.015 euros.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 24.196 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 692 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 20.287 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 8.343 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions est de 953 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 0 euros.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 54.471 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à – 24.456 euros.

Le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à – 24.456 euros.

Le résultat exceptionnel est de 20.000 euros (réintégration provision sur risque / litige).

Le résultat de l'exercice se solde par un déficit de 4.456 euros.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 19.647 euros.

Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 4.456 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Déficit de l'exercice	4 456 euros
-----------------------	-------------

En diminution du compte « Autres réserves »	4 456 euros
---	-------------

Qui s'élèvera ainsi à 2012,36 euros après affectation

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3.112 euros,

Distributions antérieures de dividendes :

Il y avait eu lors du précédent exercice eu une distribution de dividendes à l'associé unique à hauteur de 7.000 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Il n'existe toutefois pas sur l'année écoulée de conventions visées à cet article.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration et que le Président n'a perçu aucune rémunération au titre de son mandat.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Monsieur Antoine WEISS

Le Président



SAS WATER SPORT
214 RUE LOUIS LEPINE
34000 MONTPELLIER
RCS MONTPELLIER : 843 227 471

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2021

Le 30 septembre 2021, à 19H00

L'associé unique de la société WATER SPORT a tenu une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, *214 RUE LOUIS LEPINE, 34000 MONTPELLIER,*

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par lui seul.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Antoine WEISS associé unique et Président.

Le Président de l'Assemblée prend connaissance de :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus sont tenus à disposition au siège social.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Le Président associé unique, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice de la manière suivante :

Déficit de l'exercice 4 456 euros

En diminution du compte « Autres réserves » 4 456 euros

Qui s'élèvera ainsi à 2012,36 euros après affectation

Cette résolution mise aux voix, est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président associé unique.

Monsieur Antoine WEISS

Président Associé unique



SAS WATER SPORT
214 RUE LOUIS LEPINE
34000 MONTPELLIER
RCS MONTPELLIER : 843 227 471

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2021

Déclaration d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice de la manière suivante :

Déficit de l'exercice 4 456 euros

En diminution du compte « Autres réserves » 4 456 euros

Qui s'élèvera ainsi à 2012,36 euros après affectation

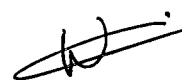
Cette résolution mise aux voix, est adoptée par l'associé unique.

Certifié conforme

Monsieur Antoine WEISS

Le Président

Associé unique



SAS WATER SPORT
214 RUE LOUIS LEPINE
34000 MONTPELLIER
RCS MONTPELLIER : 843 227 471

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 30 AOUT 2021

Le 30 aout 2021 à 19h00

Monsieur Antoine WEISS, demeurant

agissant en qualité de Président de la société SAS WATER SPORT sus-désignée, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Examen et arrêté des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020,
- Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes dudit exercice,

EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE ECOULE

Le Président procède à l'examen détaillé des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le Président prend acte que les comptes annuels ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le Président arrête définitivement les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 faisant apparaître un déficit de 4.456 euros et décide de les soumettre à l'approbation de l'associé unique.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président examine ensuite l'affectation du résultat et décide de proposer à l'associé unique d'affecter le déficit de l'exercice de la manière suivante :

Déficit de l'exercice 4 456 euros

En diminution du compte « Autres réserves » 4 456 euros

Qui s'élèvera ainsi à 2012,36 euros après affectation

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président rappelle qu'aucune convention réglementée n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Le Président précise qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration et que le Président n'a perçu aucune rémunération au titre de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Le Président décide de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des associés pour le 30 septembre 2021 à 19 heures, au siège social sis **214 RUE LOUIS LEPINE 34000 MONTPELLIER**, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

RAPPORT DE GESTION - PROJET DES RESOLUTIONS

Le Président arrête ensuite les termes du rapport de gestion qui sera présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ainsi que le projet des résolutions qui lui seront soumises.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Monsieur Antoine WEISS

Le Président

Associé unique

